



GROUPE ISCAE

Guide du Candidat à la **Mobilité Sortante**

Direction Développement, Relations Internationales et Communication

01 Introduction : Osez la mobilité internationale

La mobilité internationale constitue un levier stratégique du projet académique et professionnel de l'étudiant ISCAE. Elle permet de développer des compétences académiques, interculturelles et personnelles fortement valorisées par les recruteurs, et s'inscrit pleinement dans la mission du Groupe ISCAE de rayonnement et d'ouverture internationale.

Le présent guide a pour objectif d'accompagner les étudiants candidats à une mobilité sortante (échange académique ou double diplomation) en leur fournissant une vision claire des conditions d'éligibilité, des étapes, des responsabilités et des engagements liés à ce programme.

02 Parties prenantes et encadrement

La mobilité internationale est encadrée par plusieurs acteurs clés :

- Direction Développement, Relations Internationales et Communication (DDRIC)
- Service des Échanges Internationaux
- Directions des Instituts (ISCAE Casablanca / ISCAE Rabat)
- Directions pédagogiques et Chefs de département
- Universités partenaires et leurs bureaux internationaux

Interlocuteur principal : Le Service des Échanges Internationaux est votre contact pour la nomination, l'accompagnement administratif et la coordination avec les partenaires.

03 Intérêt et valeur ajoutée de la mobilité internationale

Une expérience académique à l'international vous apporte :

- **Employabilité renforcée** — un profil différenciant sur le marché du travail
- **Compétences transversales** : autonomie, adaptabilité, ouverture culturelle, résolution de problèmes
- **Enrichissement académique** — méthodes pédagogiques et environnements variés
- **Amélioration linguistique** dans un cadre d'immersion totale

04 Programmes de mobilité proposés

Le Groupe ISCAE propose plusieurs formats de mobilité sortante :

Échange académique	Double diplomation (DD)	Programmes spéciaux
Un semestre dans une université partenaire avec validation des crédits	Obtention de deux diplômes : ISCAE + partenaire étranger	Séjours thématiques ou courts séjours dans des établissements sélectionnés

90 établissements partenaires - 40 pays

Échanges académiques | Double diplomation | Programmes spéciaux

05 Conditions et modalités de candidature

5.1 Périodes de candidature

Semestre	Période de candidature	Mobilité envisagée
Semestre 3 (S3)	Septembre / Octobre	Semestre de printemps
Semestre 4 (S4)	Mars	Semestre d'automne

5.2 Critères d'admission et de sélection

L'acceptation dans un programme de mobilité est conditionnée par l'ensemble des critères suivants :

- Classement académique (mérite)
- Validation de tous les semestres antérieurs
- Comportement exemplaire et respect des règles institutionnelles
- Respect des prérequis académiques et linguistiques du partenaire
- Validation préalable des choix de cours par les instances académiques du Groupe ISCAE
- Disponibilité des places chez le partenaire

Double diplomation : L'étudiant ne doit avoir **ni redoublement, ni rattrapage, ni année blanche** dans son parcours.

06 Étapes clés d'une mobilité internationale

#	Étape
1	Expression d'intérêt auprès du Service des Échanges Internationaux
2	Affectation au mérite
3	Nomination officielle par le service des EI
4	Candidature auprès de l'établissement d'accueil
5	Validation pédagogique des choix de cours par les instances académiques du Groupe ISCAE
6	Inscription chez le partenaire
7	Préparation du séjour : visa, assurance, logement, etc.
8	Départ en mobilité
9	Transmission des documents académiques en fin de séjour

07 Démarches et responsabilités

7.1 Responsabilités du Service des Échanges Internationaux

Le service centralise et fluidifie le processus à travers les missions suivantes :

- Négociation et suivi des places de mobilité avec les partenaires.
- Animation des séances d'information internes et organisation des sessions de présentation des universités partenaires.
- Gestion des affectations et nomination officielle des étudiants sur les plateformes partenaires.
- Accompagnement administratif, conseil et coordination avec les universités d'accueil.

7.2 Responsabilités de l'étudiant

L'étudiant est l'acteur principal de sa mobilité et s'engage à :

- **S'approprier son projet** : Consulter attentivement les supports d'information des partenaires.
- **Respecter le calendrier** : Suivre rigoureusement les délais d'inscription et de soumission.
- **Sécuriser son parcours** : Faire valider son contrat d'études (choix de cours) avant le départ.

- **Gérer sa logistique** : Prendre en charge personnellement ses démarches de visa, de logement et de couverture d'assurance.
- **Rester disponible** : Assurer une réactivité constante par mail ou téléphone tout au long du processus et, si nécessaire, désigner un référent de groupe par destination.

08 Points d'attention et règles essentielles

Pour garantir le succès de votre démarche, veillez à éviter :

- La rupture des engagements de la Charte de mobilité.
- Toute prise de contact spontanée avec le partenaire avant votre nomination officielle.
- Le départ en mobilité sans validation définitive de votre contrat d'études (choix de cours).
- Le dépassement des dates limites fixées par l'ISCAE ou l'établissement d'accueil.
- Le désistement sans motif valable

Une modification ou annulation de séjour peut aussi intervenir indépendamment de la volonté de l'étudiant, ceci ne garantit pas une réaffectation systématique.

09 Engagement de l'étudiant : la Charte de mobilité sortante

Tout étudiant nommé doit obligatoirement signer la Charte de l'étudiant(e) en mobilité internationale sortante, par laquelle il s'engage notamment à :

- Respecter les règlements du Groupe ISCAE et de l'université d'accueil
- Souscrire une assurance couvrant maladie, responsabilité civile et rapatriement
- Se conformer aux lois et usages du pays d'accueil
- Transmettre tous les documents académiques requis pendant et après la mobilité
- Partager son retour d'expérience avec les futurs candidats

10 Conclusion

La mobilité internationale est une opportunité académique et humaine majeure qui requiert **Engagement, rigueur et responsabilité.**

Le respect des procédures et des engagements est indispensable pour garantir le bon déroulement du séjour et la reconnaissance académique des acquis.